



Photo non contractuelle



BMP-30

BROUILLEUR DE TÉLÉPHONES MOBILES

Plus produit

- Portée en champ libre : **20 - 30 m**
- **Transportable** pour tout évènement !

Bloquez toutes les communications mobiles aux alentours ! Votre zone de contrôle peut atteindre jusqu'à 30 mètres de rayon selon l'environnement et la puissance des signaux mobiles.

De **taille modeste**, le BMP-30 fonctionne de manière **silencieuse** : au cours de vos réunions, meetings ou évènements extérieurs, personne ne saura que le dispositif fonctionne et aucune information confidentielle ne pourra donc être **entendue** par un éventuel espion. De plus, ce modèle est étudié spécialement pour la **protection des VIP** et **empêchera donc toute tentative d'attentat** (déclenché par téléphone mobile) sur ces personnes.

Fonctionnant sur **batterie ou sur secteur** ce brouilleur est très **facile à utiliser** et ne nécessite aucune installation ni connaissances techniques préalables.

Protection rapprochée des VIP - contre l'utilisation frauduleuse des téléphones mobiles



Rayon de brouillage : jusqu'à 40 mètres (selon environnement)

Applications principales :

- Evènements extérieurs ou intérieurs...
- Véhicules, convois...
- Conférence, meetings, examens...
- Eglises, temples, synagogues, mosquées, Etc...

Nuisances dues aux téléphones mobiles :

- Sonneries intempestives en des lieux calmes,
- Espionnage à distance (réunion, restaurant...),
- Vision à distance / non autorisée d'images affichées sur un écran d'ordinateur (système TEMPEST fonctionnant par induction des ondes électromagnétiques),
- Problèmes liés à la sécurité : déclenchement de bombe, communication avec l'extérieur...

Caractéristiques techniques

Fréquences	- GSM 900 - DCS 1800 - 3G/UMTS 2100	Rayon de brouillage en champ libre	30 ~ 40 m (le signal doit être d'au moins -80db dans la zone)
		Alimentation	Secteur 100 ~ 240V ou batterie
Dimensions (mm)	280 x 200 x 80 (sans antennes)	Température et humidité	0°C ~ +50°C / 5% ~ 80%
Fonctionnement	Les fréquences de brouillage affectent uniquement le lien entre le mobile et l'émetteur de l'opérateur.		

AVERTISSEMENT : l'utilisation de ces appareils est réglementée. En France, les brouilleurs sont tolérés pour une utilisation en salle de spectacle, cinéma, etc...
Il est de votre responsabilité de vous mettre en conformité avec votre législation locale.